

SCCV BLANC MESNIL DEFENSE DU BOURGET

Le Blanc Mesnil - Projet de construction - Rue Marcel Paul

BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DE L'ETUDE D'IMPACT



Vue d'ambiance des façades du projet global sur le carrefour et l'avenue du 8 Mai 1945, atelier BLM

Mars 2020

La Commune du Blanc Mesnil a prescrit les modalités de la mise à disposition du public par arrêté n°2020-21, en application des réglementations en vigueur, du dossier de demande de permis de construire n° 93 007 19 C 0081 relatif à la deuxième phase du projet immobilier rue Marcel Paul au Blanc Mesnil. Ce permis est déposé par le pétitionnaire SCCV BLANC MESNIL DEFENSE DU BOURGET.

Ce permis de construire sis rue Marcel Paul, rue de l'Abbé Niort concerne 4 447,65m² de surface de plancher destinés à la réalisation de 75 logements.

Le processus de mise à disposition est encadré par le décret « 2016-1060 » du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement, et par les articles L.123-19 et suivants du Code de l'Environnement.

L'opération globale se situe sur une emprise foncière délimitée par la rue Marcel-Paul (une contre-allée de la R.D. 932), à l'ouest, la rue de l'Abbé-Niort (la R.D. 41), au sud, la rue Roger-Vellut, à l'est, et l'avenue de la Défense-du-Bourget, au nord. L'opération globale développe une constructibilité de 20 079 m² de surface de plancher, affectés à 338 logements et une activité de location de voitures, et environ 350 places de parking en sous-sol. Cette opération globale est décomposée en trois tranches, soumises chacune à une demande de permis de construire.

La première tranche consiste en la construction de 8 400m² de surface de plancher destinés à la réalisation de 142 logements collectifs. Ce projet a fait l'objet du permis de construire n°93 007 18 C 0067 accordé le 2 octobre 2018.

La deuxième tranche consiste en la construction de 4 447,65m² de surface de plancher destinés à la réalisation de 75 logements. Ce projet a fait l'objet du permis de construire n°93 007 19 C 0081 déposé le 31 mai 2019, objet de la mise à disposition.

La troisième tranche du projet n'est pas encore arrêtée, le programme n'est pas encore fixé.

Le dossier de demande de permis de construire n° 93 007 19 C 0081, comprenant l'étude d'impact, l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale d'Ile de France (MRAe) du 14 décembre 2019, le mémoire en réponse à l'avis de la MRAe ont été mis à disposition du public du mercredi 29 janvier 2020 à 9h00 au vendredi 28 février 17h00 inclus. Les observations ont pu être recueillies sur le site internet de la Commune et en Marie (1, place Gabriel Péri 93150 Le Blanc-Mesnil) sur un cahier d'observations mis à la disposition du public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Un avis de mise à disposition du public de l'étude d'impact du projet rue Marcel Paul sis rue de l'Abbé Niort, rue Roger Vellut et avenue de la Défense du Bourget a été, au moins 15 jours avant le début de celui-ci, affiché sur les panneaux administratifs de la ville, publié sur le site internet de la ville et publié dans deux journaux diffusés dans le département.

La mise à disposition relative à l'étude d'impact du projet immobilier rue Marcel Paul, rue de l'Abbé Niort, rue Roger Vellut et avenue de la Défense du Bourget au Blanc Mesnil n'a recueilli aucune remarque.

Le bilan de la mise à disposition sera mis en ligne sur le site internet de la Commune du Blanc Mesnil et mis à disposition du public au service urbanisme de la Commune (1, place Gabriel Péri 93 150 Le Blanc-Mesnil) aux horaires d'ouverture du public (du lundi au vendredi 8h30-17h15), pendant une durée minimale de 3 mois.